

Le Lien

Février 2014 Volume 16, numéro 2





D'hier à demain, L'AREQ toujours en action

Tel est le thème de notre prochain congrès qui aura lieu à Sherbrooke, du 2 au 5 juin prochain. Fidèle à sa mission, l'AREQ est toujours en action et le sera toujours car promouvoir et défendre les droits de ses membres et ceux de l'ensemble des personnes aînées ainsi que contribuer à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste, cet engagement ne laisse pas de place l'inaction.

Plus de 54 000 membres font de l'AREQ une « force pour la société », comme le proclamait le thème du congrès de 2008 organisé par notre région, de concert avec la région Laval, Laurentides, Lanaudière.

L'action de l'AREQ n'est pas seulement celle du Conseil exécutif ou celle du Conseil d'administration. Bien sûr, lorsqu'il est question de prendre position sur la place publique, au nom de l'AREQ, dans des dossiers concernant les personnes retraitées et les aînés, c'est la tâche du président, Pierre-Paul Côté, de faire connaître, en notre nom, la position de notre Association, à la lumière de la mission de l'AREQ et des orientations votées par le Congrès.

Mais dans le quotidien, il nous appartient de passer à l'action, aussi souvent que nécessaire. Il nous faut d'abord nous renseigner sur l'ensemble des dossiers de l'heure afin de pouvoir exprimer des opinions éclairées dans notre entourage, dans les médias et auprès des personnes élues car le point de vue des personnes retraitées et des personnes aînées doit se faire entendre dans notre société qui ne leur accorde pas, automatiquement une voix au chapitre. Dans un contexte où l'on exacerbe les tensions entre les générations, nous ne devons pas nous gêner de rappeler notre contribution à l'édification du Québec moderne et à la préparation de notre retraite par le paiement à partir de notre salaire d'une cotisation à notre fonds de retraite.

Dans cette culture de l'instantanéité qui nous a envahis, et où une certaine génération croit que le monde a commencé avec elle, il n'est pas superflu de rappeler les mesures sociales (éducation gratuite jusqu'au cégep, congé de maternité, CPE à 7 \$, congé parentaux, équité salariale, etc...) réclamées par les syndicats de notre époque et qui font qu'il existe, aujourd'hui, une meilleure répartition de la richesse au Québec et qu'il fait bon y vivre. Certains parlent souvent des



Sommaire

Billet de la présidente
Conseil sectoriel
In Memoriam
Mot de Marie Martin
Comité d'action sociopolitique
Journée internationale des femmes4
Une activité de plus à notre calendrier4
Contrat d'assurances ASSUREQ5
Messages sur les assurances 6-7
Mot du responsable du CCH7
L'aînée de l'année
Un petit plus pour l'environnement9-10
Convocation à l'assemblée générale sectorielle 11
Photos du dîner de l'automne

In memoriam

Depuis notre dernière parution, voici les décès qui ont été portés à notre connaissance :

Jean-Guy Dorval, le 30 septembre 2013

Jeannine Maillet, épouse de Michel Frankland, le 6 décembre 2013

Robert Samson, le 9 janvier 2014

Nous offrons nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Bulletin sectoriel

Responsable du bulletin: Lise Labelle

Conception et mise en page: Suzanne Brassard, Claude Laberge

Reproduction en page couverture: oeuvre de Denis Bergeron

Révision linguistique: Lise Labelle

Collaborateurs: Diane Chabot, Lise Labelle, Monique Lalonde-

Hazel, Gaétane Lebel-Fillion, Marie Martin, Pierre Morin,

Jean-Guy Roy

Prochaine publication: juin 2014

Tirage: 520 exemplaires

Conseil sectoriel

Présidente: Lise Labelle 450 669-2511

1.labelle2@videotron.ca

1er Vice-président: Jean-Guy Roy 450 473-8280

nicole.jean-guy@sympatico.ca

2e Vice-présidente: Micheline Latreille 450 974-3552

mich.2@videotron.ca

Secrétaire: Gaétane Lebel-Fillion 450 622-0515

gaetanelebel@videotron.ca

Trésorier: Robert Caron 514 354-1520

claudetteetrobert@videotron.ca

1re conseillère: Monique Lalonde-Hazel 450 689-0351

hist@point.net.com

2e conseillère: Diane Chabot 514-324-3330

dchabot10@hotmail.com

Adresse du site Web

ahuntsicouest.areq.ca/

D'hier à demain, L'AREQ toujours en action (suite)

taxes et impôts que l'on paie au Québec ; on oublie les services que l'on s'est donnés. Pourtant, la devise du Québec n'est-elle pas « Je me souviens » ? Il nous revient de transmettre la MÉMOIRE de ce qu'a été la deuxième moitié du XXe siècle quant à l'amélioration de la qualité de vie au Québec.

Cependant, il nous faut toujours être vigilants car rien n'est acquis pour toujours et cela aussi, nous pouvons le rappeler aux plus jeunes. Et il reste encore des progrès à accomplir dans plusieurs domaines, comme dans la manière avec laquelle nous traitons nos personnes aînées en perte d'autonomie ou qui ont perdu toute autonomie. Au moment d'écrire ces lignes, nous vivons le drame de l'Îsle-Verte. Il y aura un débat à faire à ce sujet. Pourquoi ne pas maintenir dans leur domicile, les personnes qui le désirent en instaurant des mesures de soutien suffisantes pour répondre à leurs besoins ? Et lorsqu'il n'est plus vraiment possible pour une personne aînée de demeurer chez elle, comme société, on devrait avoir le souci de lui permettre de vivre dans un milieu sécuritaire, adapté à ses besoins, où elle sera traitée avec respect et amour. Nous devons nous faire entendre sur ce sujet et exprimer ce que nous voulons comme résidence pour nos parents actuellement et pour nous-mêmes quand nous commencerons à perdre un peu de nos moyens.

Comme vous pouvez le constater, l'AREQ sera toujours en action car il y aura toujours des situations qui vont interpeller notre désir de justice, de solidarité et de réelle démocratie. Et n'oublions pas que l'AREQ, c'est NOUS.

Lise Labelle Présidente



Tsunami de « Chaudoudoux »

Un mot de Marie Martin ex-présidente du secteur qui, suite à une intervention pour l'ablation de la vésicule biliaire qui a mal tourné, a été hospitalisée d'urgence le 8 octobre et n'est retournée chez elle que le 10 décembre dernier.

Depuis mon retour à la maison, je ne cesse d'être émue et touchée par la vague continuelle d'amitié, d'encouragement et de prières à mon égard.

Cette épreuve particulièrement inattendue m'a fait réaliser l'importance de notre association, l'AREQ.

Bien que celle-ci offre différents services à ses membres, elle nous permet également et surtout de nouer des liens de complicité.

Je voudrais remercier particulièrement Jean-Guy Marcotte pour son accompagnement continu et également Lise Labelle pour l'attention que ces deux amis m'ont apportée durant la période du 4 octobre au 10 décembre.

Un merci sincère à toutes et à tous.

Gros câlins.

Marie

P.S. Je vous prierais de considérer ce message comme personnel car je n'ai pas la force de répondre à tous les courriels et à tous les envois postaux que vous m'avez fait parvenir.





Des nouvelles du Comité d'action sociopolitique



Un rappel du Comité régional d'action sociopolitique

Je viens faire écho au court article de Luc Brunet dans Échos de l'Île de janvier 2014 sur l'activité organisée par le Comité d'action sociopolitique. À titre de représentant du secteur à ce comité, je vous invite personnellement, toutes et tous, à participer à notre activité interactive sur les bienfaits de l'intervention de l'État dans des domaines qui nous affectent particulièrement. L'atelier sera animé par Éric Bouchard-Boulianne, économiste à la CSQ, qui a déjà fait cet exercice avec les membres du CASP et il fut très apprécié.

Les membres du CASP vous accueilleront avec grand plaisir à compter de midi trente le 27 mars 2014 au 1200 Crémazie Est. Comme pour toutes les activités de l'AREQ un montant de 5,00\$ sera perçu à l'entrée.

Réservez votre après-midi. Vous pouvez vous inscrire en m'appelant au 450 473-8280.

Encore cette année, nous vous attendons en grand nombre.

Jean-Guy Roy Responsable sectoriel au Comité d'action sociopolitique

Journée internationale des femmes



Cette année, le thème retenu par le comité de la condition des femmes est: Féminisme et engagement personnel à la retraite. Monique Richard, ex-présidente de la CSQ, membre de l'AREQ et ayant déjà fait partie de la députation québécoise me semble être la personne ressource idéale pour traiter du sujet choisi.

Toutes les informations concernant cette activité ont été publiées dans le numéro de janvier 2014 du bulletin *Échos de l'Île* en page 8.

Je vous rappelle que c'est un rendez-vous à ne pas manquer que vous soyez un membre féminin ou masculin.

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de Denise Baillargeon au 514 323-8744.

Gaétane Lebel-Fillion



Une activité de plus à notre calendrier

Le 3 mars à 13 h, vous êtes invitéE, à la projection du film « L'Autre Maison » et à échanger avec le réalisateur de ce film, le cinéaste, Mathieu Roy. Le film traite de la maladie d'Alzheimer dont souffrait le journaliste Michel Roy, père de Mathieu et Patrice (Téléjournal) et des rapports des proches aidants avec une personne qui souffre de cette maladie.

Lieu: CFACQ, 1200 rue Crémazie, Est.

Coût: 5 \$

Inscription auprès de Lise Labelle 450 669-2511 ou l.labelle2@videotron.ca

L'activité est organisée par notre secteur, dans le cadre des projets « Toujours en action », subventionnés par l'AREQ et est ouverte aux autres secteurs et à vos amis.

Nous vous attendons en grand nombre, à compter de midi et demi.

Quelques informations concernant notre contrat ASSUREQ



APPAREIL AUDITIF (Brochure p. 23 art. 2.2.8 1)

Pour qu'un appareil auditif soit couvert par la RAMQ, il doit d'abord remplir certains critères établis par la RAMQ

Si l'appareil ne correspond pas à ces critères, celle-ci ne rembourse rien du tout.

Si l'assuré(e) a besoin d'un appareil avec des caractéristiques spécifiques que la RAMQ ne couvre pas, c'est à SSQ qu'il faut soumettre la facture et le remboursement, s'il y a lieu, se fera en fonction

des modalités prévues au contrat.

C'est lors de la rencontre avec la personne audioprothésiste que tout cela est discuté et c'est celle-ci qui est sensée diriger son patient vers le bon organisme selon la situation. Dans le cas où le patient est dirigé vers l'assureur privé (SSQ) et non vers la RAMQ, il est conseillé de communiquer avec SSQ AVANT de débourser un montant élevé afin de vérifier les modalités de remboursement. Cela évite de mauvaises surprises.

LENTILLES INTRAOCULAIRES (Brochure p. 24 art.2.2.8 10)

La RAMQ ne rembourse PAS les lentilles oculaires. Cependant, elle rembourse l'acte médical si c'est fait en clinique ou en milieu hospitalier.

SSQ rembourse le coût des lentilles intraoculaires si elles sont nécessaires pour corriger les effets d'une maladie de l'œil et que ces effets ne puissent pas être corrigés suffisamment à l'aide de lentilles cornéennes ou de lunettes.

Lorsque certains membres affirment avoir été remboursés en partie par la RAMQ, il ne s'agit pas de la lentille en tant que tel mais d'autres services couverts comme des médicaments ou l'acte médical.

ORTHÈSES PLANTAIRES (Brochure p. 25 art. 2.2.8 13)

ASSUREQ couvre jusqu'à 3 paires d'orthèses plantaires par année et les frais admissibles sont limités aux montants prévus à la liste des prix de l'association nationale ses orthèses du pied. Les orthèses plantaires doivent être obtenues d'un laboratoire orthopédique spécialisé, détenteur d'un permis délivré par les autorités légales.

Sont considérés des orthèses plantaires, les supports de voûtes plantaires et les semelles de compensation. Les autres appareils utilisés pour le pied comme une attelle ou tout autre appareil orthopédique seraient couverts par une autre garantie soit celle des appareils orthopédiques (Brochure p. 23 art. 2.2.8 3) ou par celle des chaussures orthopédiques. (Brochure p. 24 art.2.2.8 7)

RAMO

Pour connaître le coût de votre participation financière ainsi que les nouveaux taux en vigueur, veuillez consulter le lien suivant : www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurance-medicaments/Pages/resume-couts.aspx

ASSUREQ

SSQ rend disponible sur la page d'accueil de son site Web de courts vidéos d'aide expliquant aux personnes assurées comment s'inscrire sur le site ACCÈSlassurés, comment réclamer et où trouver les formulaires de réclamation. Je vous invite à les visualiser.

Voici le lien pour y accéder : http://www.ass-collective.ssq.ca/fr/index.asp

Diane Chabot

Responsable sectorielle au Comité des assurances

Messages concernant les assurances

NDLR Voici deux messages importants concernant nos assurances collectives, messages venant de la conseillère à la Sécurité sociale, Johanne Freire

Soins de santé offerts par la Commission des Praticiens de Médecine Douce du Québec (CPMDQ)

Le régime d'assurance maladie d'ASSUREQ prévoit que « Seuls sont couverts les frais engagés pour des traitements, soins ou fournitures dispensés par une professionnelle ou un professionnel de la santé membre en règle de l'ordre professionnel pertinent aux traitements, soins ou fournitures en cause ou, à défaut de l'existence d'un tel ordre, d'une association professionnelle pertinente, sous réserve des règles établies par SSQ pour la reconnaissance de chaque association. » (Brochure Votre régime d'assurance collective ASSUREQ-personnes retraitées, p.13).

Dans le but d'offrir une qualité de service à ses clients, l'assureur SSQ Groupe financier a mis de l'avant des critères de reconnaissance des associations professionnelles afin de se prémunir contre la hausse des coûts liés aux demandes et aux pratiques non conformes. Ce type de vérification est effectué de façon courante par la plupart des compagnies d'assurance.

SSQ nous avise que la Commission des Praticiens de Médecine Douce du Québec (CPMDQ) refuse de fournir les informations demandées, critères de base permettant la reconnaissance des associations professionnelles. En conséquence, la CPMDQ ne rencontrant pas les normes d'excellence encadrant la reconnaissance d'une association professionnelle, SSQ a décidé de ne plus rembourser les frais engagés pour des services offerts par les professionnels étant uniquement membres de la CPMDQ.

Si une personne assurée souhaite, malgré tout, continuer de recevoir des soins offerts par un membre de la CPMDQ, elle pourra le faire mais ne pourra pas obtenir de remboursement pour les frais engagés.

Les professionnels en médecine douce pouvant s'inscrire comme membre de la CPMDQ sont :

- les ostéopathes;
- les naturopathes;
- les psychothérapeutes;
- les massothérapeutes.

Notez que cette mesure ne change en rien la reconnaissance des autres associations professionnelles par SSQ.

Pour obtenir plus d'information à ce sujet, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de SSQ au 418 651-6962 ou sans frais au 1 888 833-6962.

Sécurité sociale AREQ (CSQ)

24 janvier 2014 35863/JF/la

Messages concernant les assurances (suite)

Bonification de la garantie d'assurance voyage

À compter du **1er février 2014**, la garantie d'assurance voyage du régime d'assurance collective ASSUREQ (Santé et Santé Plus) sera améliorée.

Les modifications apportées à la garantie sont les suivantes :

- Le maximum pour les frais de retour du véhicule personnel de la personne assurée passera de 1 000 \$ à 2 000 \$;
- Le maximum pour les frais de préparation de la dépouille passera de 5 000 \$ à 10 000 \$;
- Le maximum journalier des frais de subsistance de la personne assurée (hébergement et repas) passera de 200 \$ à 300 \$ et le maximum par séjour passera de 1 600 \$ à 2 400 \$;
- Le maximum journalier des frais de séjour d'un proche parent (hébergement et repas) passera de 200 \$ à 300 \$ et le maximum par séjour passera de 1 600 \$ à 2 400 \$.

Veuillez noter que cette bonification de couverture est offerte sans ajustement à la tarification de votre régime d'assurance collective.

Pour obtenir plus d'information au sujet de la garantie d'assurance voyage d'ASSUREQ, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de SSQ au 418 651-6962 ou sans frais au 1 888 833-6962

Sécurité sociale AREQ (CSQ)

30 janvier 2014

Mot de votre responsable du Comité de la condition des hommes

Pour hommes seulement :-)

Déjà presque 3 ans que je suis votre responsable sectoriel au Comité régional de la condition des hommes. J'ai accepté cette tâche avec plaisir même si je n'avais pas vraiment les talents de rassembleur qu'il me faudrait pour vous convaincre de participer aux activités organisées par le comité. Certains responsables d'autres secteurs ont aussi organisé des rencontres et activités sectorielles pour leurs hommes; je dois reconnaître que j'ai failli à cette tâche..., j'aurais besoin de votre aide. Au comité comme tel, je participe du mieux que je peux : j'ai pris la responsabilité de secrétaire et je pense qu'on apprécie mon travail.

Du temps qu'André Pelletier était responsable régional du comité, nous étions au moins deux de notre secteur qui participions aux activités. J'avoue que j'ai été déçu et gêné d'être le seul de notre secteur à participer aux deux dernières activités organisées par notre comité. Évidemment, ce n'est pas en vous chicanant que je vais aller chercher plus de participation de votre part... Le 29 mai 2013, on a fait une visite au Planétarium, nous étions une quarantaine et plusieurs sont allés ensuite dîner ensemble au restaurant, puis le 19 novembre 2013 (Journée internationale des hommes), nous avons pu assister à une conférence d'André Ledoux, un membre de l'AREQ, détenteur de plusieurs diplômes dont un en gérontologie, écrivain de quelques livres qui traitent en particulier des personnes âgées et de la condition des hommes; vous pouvez voir un compte rendu de cette conférence dans le prochain *Échos de l'Île*, ce fut l'occasion d'échanges fructueux sur les difficultés que nous pouvons avoir en tant qu'hommes.

Cette année, nous allons organiser deux activités : une première, plutôt ludique, ce printemps, la date est à déterminer (peut-être au musée Grévin) et le 19 novembre, encore à l'occasion de la Journée internationale des hommes, une conférence qui sera donnée par Pierre L'Heureux, andragogue, intervenant en CLSC et chargé de cours à l'Université de Montréal. Les membres du CCH l'ont rencontré le 24 janvier et il s'est avéré un conférencier très intéressant qui stimule les interventions des participants. Son point de vue en tant que spécialiste de la condition des hommes et plus particulièrement des hommes âgés, vous intéressera certainement; il traitera en particulier des difficultés de socialisation des hommes âgés et de la situation des hommes proches aidants.

J'espère donc votre participation cette année et si vous aviez le goût de m'aider à organiser, dans notre secteur, des activités pour hommes seulement, faites m'en part; j'en serais très heureux. Pierre Morin

pierremorin2001@gmail.com

514-745-4105

L'aînée de l'année

Hommage à Gertrude Thibodeau

L'automne ramène chaque année, la Journée internationale des personnes aînées, le 1er octobre. Cette année, cette date ne nous convenait pas et nous avons reporté l'événement un mois plus tard. À cette occasion, plusieurs secteurs de l'AREQ dont Ahuntsic-Ouest en profitent pour rendre hommage à un membre qui s'est illustré par un engagement citoyen important poursuivi après sa prise de retraite .

Cette année, le Conseil sectoriel a désigné Gertrude Thibodeau, religieuse du Bon-Conseil, retraitée de la Polyvalente Père-Marquette, l'Aînée de l'année.



Modeste, discrète, Gertrude Thibodeau ne recherche pas les honneurs. Mais pour nous, la voir encore très active à un âge plus que respectable nous a motivés à lui rendre hommage aujourd'hui.

Gertrude a enseigné toute sa vie, comme me le disait, une de ses amies, Louise Desmarais. Elle était là, à l'ouverture de la Polyvalente Père-Marquette en 1971 et 42 ans plus tard, elle y est encore. Pourtant, elle a pris sa retraite officiellement, en 1986. Après une carrière d'enseignante, elle marche sur les traces de la fondatrice de sa communauté, Marie Gérin-Lajoie, et commence en 1986, une carrière d'éducatrice sociale en offrant un service d'écoute active aux jeunes qui ont tant besoin d'être écoutés. Encore aujourd'hui, elle se présente à l'école du lundi au jeudi inclusivement et reçoit des élèves de 8 h à midi.

« Cette relation d'aide est offerte aux élèves qui désirent trouver des ressources d'ordre émotif, familial ou scolaire et partager avec un adulte leur vécu, leurs joies, leurs peines pour assurer un meilleur rendement scolaire. Il peut aussi s'agir d'orienter le jeune vers des services qui répondent plus directement à ses besoins. » Extrait du site WEB de l'école P.-M.

Combien de jeunes ont été remis sur le bon chemin? Combien de jeunes ont repris courage et laissé de côté l'idée d'abandonner leurs études? Combien de jeunes sont repartis du bureau de Sœur Gertrude avec le désir de réussir leur vie? Le commissaire Kenneth George, dans une lettre aux parents, a déjà décrit notre collègue Gertrude comme « un ange à Père-Marquette. »

Depuis quinze ans, Gertrude invite les élèves de 5e secondaire à réaliser un projet de justice sociale, pour lequel elle a créé le Prix Gérin-Lajoie.

Gertrude, pour tout ce que vous continuez d'apporter à la société, à 91 ans, recevez aujourd'hui le titre de l'Aînée de l'année 2013 du secteur Ahuntsic-Ouest et sachez que vous êtes pour nous, un modèle d'implication sociale et que nous sommes fiers de vous compter parmi nos membres.

Lise Labelle Présidente



Un petit plus pour l'environnement

Quelques journées ensoleillées et plus longues, un petit redoux et nous voilà en mode rêve vers le printemps. Avec les beaux jours, on commence à penser potager et à nos légumes frais et balconnières fleuries mais pas encore nécessairement aux intrus qui nous gâchent la vie et nous inquiètent: les maladies des plantes et les insectes ravageurs.

Pour les contrôler, le marché de la consommation y a pensé bien avant nous et met à notre disposition une panoplie d'insecticides et de pesticides tout préparés et à fort prix. De plus, ils sont polluants et nuisent à notre santé.

Cependant, depuis quelques années, des agronomes et jardiniers reconnus partagent sur les ondes des recettes éprouvées pour contrôler efficacement les problèmes que nous rencontrons lors de nos activités de jardinage. Ces recettes sont faites avec des produits que nous avons dans nos cuisines et pharmacies et à une fraction du prix des produits commerciaux polluants. Comme dans toute concoction, il faut respecter les proportions et répéter les applications à une certaine fréquence. Depuis plusieurs années, je collige ces secrets et je vous en fais part et cela donne des résultats.

De plus, pour réaliser nos préparations, il faut se prémunir de bouteilles de verre ou de plastique, de contenants que l'on aurait autrement mis au recyclage ainsi que de vaporisateurs pour arroser les plantes atteintes. En d'autres circonstances, ce sont les cartons des rouleaux de papier de toilette vides qui sont utilisés donc, il faut commencer à y penser un peu à l'avance.

- Quelques solutions à vos problèmes de jardinage

Pour abaisser le PH du sol : utiliser du marc de café mêlé au compost ou faire macérer des feuilles de chêne dans l'eau et utiliser cette décoction pour arroser le sol.

Pour augmenter le PH: utiliser de la cendre de bois et des coquilles d'œufs.

Pour fertiliser le sol de vos rosiers: utiliser des pelures de bananes hachées fin et intégrer au pied des rosiers .

Le sel d'Epsom ou sulfate de magnésium, préparer 60 ml dans 4 litres d'eau, placer dans un vaporisateur et arroser toutes les plantes, sauf la sauge, aux pieds des plantes. Utiliser 2 fois à 1 semaine d'intervalle.

- Quelques recettes pour combattre les maladies des plantes ce printemps

Pour vos tomates qui souffrent de **pourriture apicale** (taches brunes), utiliser du lait en poudre dilué et du lait 2% à la base et sur le feuillage de la plante, 1 à 2 fois semaine, la saison n'est pas gâchée.

Mildiou ou poudre blanche sur les feuilles des pivoines surtout, 3 c. à soupe de bicarbonate de soude dans 4 litres d'eau, vaporiser le dessus et le dessous du feuillage de la mi-juin à la mi-août.

Tache noire sur les feuilles de rosiers, ramasser les feuilles mortes et les jeter aux ordures, pas au compost et préparer 1c.à thé de bicarbonate de soude, 1c.à thé de savon à vaisselle, 1c.à thé d'huile de canola dans 1 litre d'eau et vaporiser sur les plantes atteintes arroser aux 2 semaines de la mi-juin à la fin d'août.

Rouille, saupoudrer du soufre tel que vendu sur le marché, il bloque le développement des maladies, de plus, il est toxique pour les araignées et les acariens. Lire l'étiquette, il peut aussi s'utiliser dilué et vaporisé sur la plante. Ne pas utiliser à plus de 25e C. À titre préventif, utiliser une fois au printemps.

Pour tuer les mauvaises herbes et le pissenlit: utiliser une bouilloire d'eau bouillante sur les plants indésirables ou encore utiliser du vinaigre non dilué par temps chaud et sec.

Un petit plus pour l'environnement (suite)



- Le contrôle des insectes

Pour les pucerons, les acariens et les mouches blanches: 5 à 6 gousses d'ail coupées et macérées dans 2 tasses d'eau, filtrer, placer dans un pistolet et arroser. Pour une meilleure adhésion, ajouter 1/2 c. à thé de savon à vaisselle.

Pour se débarrasser des fourmis: Borax de sodium que l'on achète en pharmacie. Employer une fois l'an si cela est dans un endroit sec et le tour est joué.

Les limaces: du sel de table le matin tôt ou à la tombée du jour quelques grains directement de la salière suffisent à les éliminer ou de la bière dans un bocal avec une ouverture, elles iront se noyer attirées par la levure ou votre propre mixture: 1 tasse d'eau, 1c.thé de sucre, 1/4 de c.thé de levure. Déposer dans des contenants de plastique aux pieds de vos plantes en ayant soin de pratiquer une ouverture de chaque côté du contenant avant de remettre le couvercle et hop, le tour est joué. Remplacer la mixture chaque semaine. Bon pour les hostas troués

Les perce-oreille: une boîte de sardines vidée de ses sardines dont on aura gardé l'huile et le couvercle au 3/4 ouvert que l'on rabat sur la boîte. Vérifier les pièges tôt le matin et détruiser les insectes pris au piège ou

de la sauce soya dans un contenant de plastique avec son couvercle et pratiquer une entaille sur le côté, voilà un piège efficace. L'huile contenue dans la sauce et un peu d'huile végétale les empêchent de ressortir.

Les vers blancs: mélanger 1 litre d'eau, 1c.à table de savon à vaisselle et 1c.à thé de bicarbonate de soude. Arroser les plaques affectées.

Les vers gris: lors des plantations de tomates, de poivrons, de haricots, les vers gris sont à l'œuvre. Pour les combattre et éviter qu'ils ne coupent les plants, on utilise les cartons de papier de toilette vides et l'on place le plan en terre, ils ne le traverseront pas et vos plants resteront debout ou encore utiliser les carrés de papier journal et faites un cornet autour de la plante, l'encre d'imprimerie n'est pas leur mets favori.

Les guêpes: utiliser une bouteille de jus vide et percer un trou de 2 cm sous la bouteille et au centre. Elles entrent et ne sortent plus, parfait pour un lunch ou un souper en paix.

Les chenilles: hacher l'écorce de 2 citrons ou autre agrume, faire bouillir dans un litre d'eau et refroidir. Faire macérer 24 heures, filtrer et asperger les petits insectes. En général, une seule application. Si nécessaire, attendre 1 semaine avant de répéter ou

4 tasses d'eau, 1 poignée de piments forts, faire macérer 2 heures, filtrer et vaporiser. Attendre 1 semaine avant de répéter s'il y a lieu.

La piéride du chou: utiliser du sucre à glacer et saupoudrer directement, vous devez répéter s'il y a contact avec l'eau.

Des animaux tels que les écureuils s'attaquent à vos plantations?

Utiliser de la farine de sang 12-0-0 en vente dans les centres de jardinage. C'est un engrais pour les jardins en même temps qu'un répulsif.

Et maintenant, dites-moi s'il y a beaucoup de produits que vous n'avez pas dans votre maison? Je suis convaincue que vous aurez économisé beaucoup et vous aurez aidé notre planète. Sur ce, bon jardinage!

Monique Lalonde-Hazel

Responsable du Comité environnement



NDLR Les informations contenues dans cet article ont été recueillies sur les ondes de nos médias et colligées patiemment par Monique Lalonde-Hazel.

Convocation à l'assemblée générale sectorielle

Par la présente, vous êtes convoquéE à l'assemblée générale du secteur Ahuntsic-Ouest qui se tiendra le jeudi 1er mai 2014 à 9 h 30, à l'Institut culinaire St-Pius X, 9955 rue Papineau.

Il y aura exposition des œuvres de nos artistes pour choisir l'œuvre qui sera photographiée pour la carte d'anniversaire de 2014-2015. L'AGS sera suivie du dîner au coût de 15 \$ avec un coupon rabais de 5 \$ à tous les membres qui participeront à l'AGS. Élection à la présidence, à la 2e vice-présidence, au secrétariat et au poste de 2e conseiller ou conseillère. Remettre les bulletins de candidature à Monique Lalonde-Hazel avant le début de l'assemblée.

Voici le projet d'ordre du jour :

- 1. Mot de bienvenue de la personne présidente du secteur
- 2. Élection d'une personne présidente d'assemblée. Cette personne doit obligatoirement être membre de l'AREQ Vote d'adoption
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour. Vote d'adoption
- 4. Message de la personne présidente d'élection quant à la limite pour remettre sa candidature conformément à l'article 23.03 des statuts.
- 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année précédente. Vote d'adoption proposé et appuyé par des membres qui étaient présents
- 6. Rapports
- 6.1 Rapport des activités réalisées en relation avec le plan d'action sectoriel
- 6.2 Rapport de la personne présidente
- 6.3 Rapport des personnes responsables sectorielles des différents comités régionaux sur ce qu'elles ont accompli dans le secteur

Vote de réception de l'ensemble de ces rapports.

- 7. Présentation des rapports financiers Vote de réception des rapports financiers
- 8. Plan d'action : présentation et discussion Vote d'adoption du plan d'action
- $9. \ Questions \ diverses. \ Possibilit\'e \ qu'il \ y \ ait \ \textbf{vote} \ si \ une \ ou \ des \ propositions \ d\^ument \ appuy\'ee(s) \ sont \ pr\'esent\'ees.$

10. ÉLECTION

- 10.1 Formation d'un comité d'élection.
- S'il y a plus d'une candidature à un poste, faire élire un secrétaire et 2 personnes scrutatrices par l'AGS avec une proposition en bonne et due forme. Vote
- 10.2.1 Élection à la présidence du secteur.
- 10.2.2 Élection à la 2e vice-présidence.
- 10.2.3 Élection au poste de secrétaire.
- 10.2.4 Élection au poste de 2e conseiller ou conseillère
- 10.3 Élection des personnes habilitées à signer les chèques. (La personne présidente, celle qui est responsable de la trésorerie et une troisième personne). Vote
- 11. Confirmation et, si nécessaire, élection des délégués et de 3 substituts au congrès de 2014, selon le nombre de membres au 31 décembre 2013 en tenant compte de l'article 4.01 des statuts qui prévoit 5 délégués pour notre secteur de 517 membres, soit la personne présidente et un autre membre du CS plus trois autres membres.
- 12. Mot de la personne qui représente le Conseil exécutif régional.
- 13. Mot de la personne présidente sectorielle.
- 14. Levée de l'assemblée.

Lise Labelle, présidente

